

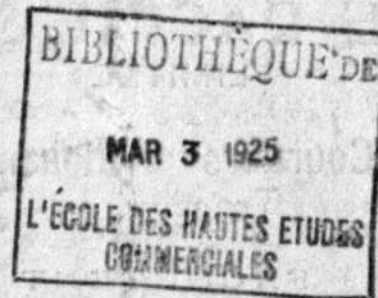
26e ANNEE

FEVRIER 1925

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

Travaux de la Chambre:

Assemblée générale trimestrielle	13	Guide de l'acheteur	19
Assemblée générale spéciale	13	Exposition à Londres	19
Séance du Conseil	15	L'offre et la demande	19
Mise en nomination	16	Rapport de la Banque Provinciale du Can.	20
Loi des compagnies	18	Rapport de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal	24

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE
MONTREAL-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
MONTREAL-LIVERPOOL
MONTREAL-BRISTOL
(Avonmouth Dock)
QUEBEC-BELFORT,
LIVERPOOL

SERVICE D'HIVER
PORTLAND,
HALIFAX-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
PORTLAND,
HALIFAX-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
PORTLAND-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

**The Jules Hone Travel
Agencies**

95, rue St-Jacques Montréal



The Robert Reford, Co.

Agents Généraux
Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean, N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.

CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
NEW-YORK-CHERBOURG,
SOUTHAMPTON
NEW-YORK-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, HAMBOURG
NEW-YORK-
MEDITERRANEE
BOSTON-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-LONDONDERRY,
GLASGOW

**The Cunard Steam Ship Co.,
Ltd.**

Liverpool Londres Paris.

C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enlcar"

CONFIEZ VOS ENVOIS A LA WHITE STAR-DOMINION LINE

La voie la plus directe

Le seul service de Liverpool qui assure le transport des envois directement des chars au quai ou des chars au paquebot.

SERVICE D'ETE

MONTREAL-GLASGOW-BELFAST-LIVERPOOL

Un service hebdomadaire est maintenu par les superbes paquebots à classe unique, Regina, Doric, Megantic et Canada. Les plus grands navires partant de Montréal.

MONTREAL-AVONMOUTH-LIVERPOOL (Fret)

Cornishman, Welshman, Turcoman, Oxonian, Michigan et Colonial effectuent un service de fret hebdomadaire.

SERVICE D'HIVER

PORTLAND-HALIFAX-GLASGOW-BELFAST-L'POOL

Les paquebots Regina, Doric et Canada maintiennent un service régulier.

HALIFAX-CHERB'G-SOUTHAMPTON-HAMBOURG

Par le nouveau navire Pittsburg, type du Regina et du Doric.

PORTLAND-AVONMOUTH-LIVERPOOL (Fret)

Cornishman, Welshman, Turcoman, Oxonian, Michigan et Colonial effectuent un service de fret régulier. Les magnifiques paquebots Pittsburgh et Arabic maintiennent un service régulier au retour d'Europe seulement.

La Compagnie White Star-Dominion met en tout temps un expert à la disposition des expéditeurs et consignataires, qui sont invités à demander sa co-opération sans aucune obligation.



211 rue McGill, Montréal
53 rue Dalhousie, Québec
1008 Edifice de la Banque
Royale, Toronto



WHITE STAR-DOMINION LINE

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1925-1926

PRESIDENT:

M. PAUL-E. JOUBERT, Maison Lamontagne Limitée, 338 Notre-Dame Ouest.

1er VICE-PRESIDENT:

M. J.-V. DESAULNIERS,
The Greater Montreal Land & Investment Company,
90 rue St-Jacques.

2eme VICE-PRESIDENT:

M. J.-A. PAULHUS,
D. Hatton, Company, 18 rue Bonsecours.

TRESORIER:

M. C.-E. GRAVEL,
Administrateur, 50 Notre-Dame Ouest.

SECRETAIRE

M. J.-C. GROVES-CONTANT,
76, rue Saint-Gabriel.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. Boudrias J.-V., importateur, thé, café, etc., 223 Notre-Dame E.
Cardin Israël, Dir. "P.-P. Martin Limitée", 50 St-Paul Ouest.
Contant S.-L., salaison en gros, 565 Marquette.
Désiel W., Dir. "L. Chaput, Fils & Cie Ltée, 2 DeBrenoles.
Duquette, Cha., Prés. et Dir. "All. Nationale", 395 Ave Viger.
Gagné J.-C., Gérant "La Prévoyance", 99 St-Jacques.
Gagnon W., manufacturier de chaussures, 482 Ontario Est.
Gareau J.-O., financier, 5 Mont-Royal Ouest.
Gariépy Edouard, Dir. "Granger Frères Limitée", 43 Notre-Dame Ouest.
Gélinas L.-A., Dir. "Mark Fisher & Son Ltd", 35 Carré Victoria.
Hone Jules, Prés. Agence de Voyages Hone Inc., 95 St-Jacques.

MM. Labrecque J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.
Laferté J.-A., bois en gros, 97 St-Jacques.
Laureys Henry, Dir. "Ecole des Hautes Etudes Commerciales", 399 Avenue Viger.
Lavallée A.-S., marchand de chaussures, 101 Boul. St-Laurent.
Lymburner L.-M., Président "Crédit Mont-Royal", 92 Notre-Dame Est.
Pitt Ernest, Prés. "E. Pitt & Company", 119 Craig Ouest.
Rolland J.-Pierre, Gér. "Cie de Papier Rolland Ltée", 142 St-Paul Ouest.
Trépanier Léon, Publicité, Edifice Canada Cement Co.
Vaillancourt Paul, Dir. "L. Martineau Ltée", 451 rue Dorion.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hormisdas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 58 St-Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 628, Ave de l'Hôtel de Ville.
O.-S. Ferrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 900 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, marchand quincaillier, 911 boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Brosses.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1116, rue Notre-Dame Ouest.

MM. Adéiard Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 Avenue Papineau.
Ludger Gravel, négociant, 26 Place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 190 rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 59, St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. chaussures, 16, Notre-Dame Ouest.
Joseph Ethier, 97, rue St-Jacques.
Jos. Daoust, manufacturier, 49 Sq. Victoria.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 82, rue St-Jacques.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre-Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 854, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lanctôt, 2148, rue St-André.

Raoul-O. Grothé, 554 Boul. St-Laurent.

MM. Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Jos. Filiatrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 70, rue St-Denis.
J.-N. Cabana, 92 Notre-Dame Est.
Alex. Prud'homme, 270 Craig Est.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Paul-E. Joubert, C.-H. Catelli, F.-C. Larivière, A. Chaput, A.-E. Labelle, A. Fortier, L. Gravel, J.-E.-C. Daoust, J. Quintal, A. Lambert, J. Ethier, J. Daoust.

Membres d'honneur de la Chambre: Hon. Sir Lomer Gouin, P.C., K.C.M.G.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86 Notre-Dame Ouest; M. J.-C. LAMOTHE, C.R., 11 Place d'Armes.

Vérificateurs:

MM. A. Castier, C.G.A., et F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1925-26

Affaires Municipales :—MM. J.-N. Cabana, Prés. Adél. Fortier, Gust. Franco, J.-O. Gareau, Alb. Gélinas, J.-O. Labrecque, E.-F. Larivière, L.-A. Lavallée, V. Lévesque, Dr J.-C. Poissant, L. Trépanier, S.-D. Vallières.

Agriculture et colonisation :—MM. Hon. G. Boyer, Dr T.-A. Brisson, Nap. Charest, J.-E. Chicoine, H.-C. Cornélien, L.-M. Cornélien, S.-L. Contant, Adél. Fortier, Ed. Gernaey, S. Oulmet, Benoit Trudel, Elz. Turgeon.

Assurances et prévention des incendies :—MM. J.-N. Cabana, L.-E. Courtois, J.-E. Clément, Israël Cardin, Cha. Duquette, J.-E.-C. Daoust, H. Gohier, J.-C. Gagné, Paul Oulmet, Ernest Pitt, G. Tanguay.

Cuir et Peaux :—MM. J.-A. Bacon, J. Brunet, L. Coderre, Jos. Daoust, Cha. Deguise, O. Dufresne, W. Gagnon, W. Hébert, I. Jeannotte, R. Lanthier, A.-S. Lavallée, J.-A. McCaughan, J.-A. Pelletier, J.-A. Paquet.

Enseignement technique et commercial :—MM. Alph. Bélanger, L. Bourgois, J. Desroses, L. Favreau, F.-E. Fontaine, Ed. Gariépy, Ludger Gravel, J.-P. Labarre, Dr J.-C. Poissant, P. Ste Marie.

Épicerie et produits alimentaires :—MM. W. Archambault, J.-F.-T. Allard, J.-V. Boudrias, J.-E. Charbonneau, Eug. Couvrette, H. Delorme, W. Désiel, C. Dubeau, J. Huysman, Alf. Leduc, J.-E. E. Pellerin, Alph. Raymond, Paul Vaillancourt.

Expansion du commerce :—MM. J.-A. Bonneville, J.-N. Cabana, W. L'Anglais, H. Laureys, A. Lépine, J.-Théo. Leclerc, J.-O. Linteau, W. Lorrain, V. Marchand, A.-W. Patenaude, L.-N. Patenaude.

Expositions et musées :—MM. Jos. Ainey, S.-A. Baulne, P. Belhumeur, J.-O. Gareau, L. Hamelin, J. Jutra, J.-H. LaRocque, Hy Miles, Jean Rolland, J.-P. Rolland, A.-D. Sauvageau, A. Terroux, L. Trépanier.

Finances :—MM. J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Jos. Daoust, J.-V. Desaulniers, J. Filiatrault, Adél. Fortier, C.-E. Gravel, Ludger Gravel R.-O. Grothé, Alex. Prud'homme, J.-A. Paulhus, J.-P. Rolland.

Immigration :—MM. le Dr T.-A. Brisson, L.-M. Cornélien, Cha. Duquette, Adél. Fortier, Jos. Fortier, Jules Hone, L. Trépanier.

Législation :—MM. L.-A. Lavallée, C.R. Prés., J.-A. Bonneville, Israël Cardin, J.-E.-C. Daoust, Cha. Duquette, R. Faribault, Jos. Filiatrault, A.-H. Hardy, J.-O. Gareau, J.-C. Lamothe, J.-M. Savignac.

Mines, forêts, hydro-électriques et produits chimiques :—MM. J.-T. Armand, Jos. Contant, W.-H. Côté, H.-F. Fortier, L.-G. Gravel, J.-A. Laferté, A.-F. Larose, R. Préfontaine, P. Rioux, Alf. Roy, E. Vadboncour.

Nouveautés :—MM. I. Cardin, Arn. Dupuis, J. Filiatrault, Geo. Hamilton, J.-P. Gervais, E. Jetté, H. Lamy, A.-F. Ladouceur, J.-F. Loisel, G.-R. Martin, L.-N. Mésier, A.-J. Vallières.

Quincaillerie et métaux :—MM. Léop. Aubry, J.-A. Barrette, A.-F. Bergevin, H.-J. Dubois, J.-U. Gauhtier, Alf. Jeannotte, T. Latourelle, Art. Léger, A. Legris, H. Prud'homme, Av. Raymond.

Transports, douanes, postes, téléphones et télégraphes :—M.J. C.-H. Catelli, J.-E. Caron, L.-M. Cornélien, Jules Hone, J.-A. Laprès, S. Oulmet, J.-A. Paulhus, M.-J. Quédus, C.-E. Racine, L. Turcotte, J.-A. Trudeau, Paul Vaillancourt.

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada

Capital \$1,000,000.

SIR LOMER GOUIN Président.
SIR HERBERT HOLT Vice-Président.
E. R. DECARY, N.P. Vice-Président.

NOUS GARANTISSONS
LES TITRES ET HYPOTHEQUES

ROBERT ADAIR	SIR LOMER GOUIN
HON. GEORGE AMYOT	SIR HERBERT HOLT
A. J. BROWN, K. C.	C. R. HOSMER
T. S. DARLING	T. B. MACAULAY
E. R. DECARY	A. D. MacTIER
K. T. DAWES	HON. W. G. MITCHELL
SIR GEORGE GARNEAU	WALTER MOLSON
AIME GEOFFRION	SIR WILLIAM PRICE
SIR CHARLES GORDON	DONAT RAYMOND
	HON. J. M. WILSON

Edifice "The Title Guarantee"

224 rue St-Jacques MONTREAL

TELEPHONE MAIN 6803

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital souscrit :	\$ 500,000.00
Capital payé :	230,000.00
Réserves et profits non distribués :	140,890.13
Fonds administrés :	19,684,537.31

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, FIE FIDEI-COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES.

VOUTES DE SURETE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, K.B., C.P., Montréal, Prés.
CHARLES CAHEN D'ANVERS, Paris, Vice-Président.
MARTIAL CHEVALIER, Paris.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
E. de la VALLEE POUSSIN, Paris.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.P., C.B., LL.D., Montréal.
Vicomte R. de ROUMEFORT, Montréal.
Hon. N. PERODEAU, Montréal.
Hon. THOMAS CHAPPAIS, Québec.
Hon. L. ATHANASE DAVID, Montréal.
ARMAND CHAPUT, Montréal.

DIRECTION

J.-THEO. LIJCLERC,
Directeur Général.

Tél. Main 2557



SUPERFINE LINEN RECORD

Le meilleur papier "BOND" fabriqué au Canada.

Il se recommande de lui-même pour votre

PAPETERIE COMMERCIALE.

Spécifiez-le chez votre imprimeur.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITEE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué

LIVRES DE PRIX

RECOMPENSES SCOLAIRES

LA MAISON GRANGER FRERES LIMITEE offre en vente, cette année, le choix le plus varié et le plus considérable de Livres de Prix jamais offert par aucune Maison au Canada.

Messieurs les Membres du Clergé, les Directeurs et Directrices de Maisons d'Education, les Commissaires d'Ecoles sont invités à visiter notre étalage.

Ceux de nos clients qui ne pourraient se rendre à notre magasin voudront bien nous écrire. Ils sont assurés de la même attention et du même soin que s'ils venaient en personne. Catalogue et Conditions sur demande.

VOYEZ NOTRE EXPOSITION DE BEAUX
LIVRES A PRESENTER COMME
PRIX SPECIAUX

Les personnes qui désirent présenter un Prix Spécial à un Collège ou un Couvent ont ici l'embarras du choix. Nous nous chargeons de livrer à l'adresse voulue et d'expédier même à l'étranger les volumes commandés.

GRANGER FRERES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

La plus importante Librairie et Papeterie Française
du Canada

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an \$3.00

MONTREAL, FEVRIER 1925

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ASSEMBLEE GENERALE TRIMESTRIELLE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale trimestrielle le mercredi 3 décembre 1924 sous la présidence de M. Joseph Daoust, président.

Etalent présents :—MM. Paul-E. Joubert, 1er V.-P., J.-V. Desaulniers, trésorier, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, J.-N. Cabana, F.-C. Laberge, J.-A. Paulhus, J.-A. Laferté, H. Laureys, C.-E. Gravel, Ed. Gariépy, C.-E. Racine, Dr T.-A. Brisson, L.-M. Cornellier, S. Ouimet, A. Ghysens, A.-H. Hardy, Henri Viau, A.-E. Doucet, Wilf. Déziel, J.-E. Baillargeon, Lambert de Roode et le secrétaire.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 novembre dernier est lu et approuvé.

Une lettre de l'Association des courtiers en assurance, à laquelle sont jointes des requêtes à être envoyées au gouvernement provincial pour obtenir une loi qui n'admettrait à l'avenir, comme agents d'assurance, que des personnes qui posséderaient les qualifications requises, fait le sujet d'une longue discussion.

On redoute l'association fermée qui n'est pas le remède aux maux dont on se plaint.

Finalement, M. Joubert propose que cette question soit étudiée par la commission de Législation qui fera rapport. Ce qui est agréé.

Causerie de M. C.-E. Racine.—M. le président invite M. C.-E. Racine, courtier en douanes et membre de la Chambre, à faire une causerie sur les douanes, dont le texte complet paraîtra dans le Bulletin.

Condoléances.—La résolution suivante est unanimement adoptée : Proposé par M. C.-H. Catelli, appuyé par M. Jos. Fortier :

Qu'un vote de condoléances soit adressé à M. J.-O. Labrecque, l'un des conseillers de cette Chambre, à l'occasion de la mort de son vénérable père M. O. Labrecque.

Qu'elle prie M. J.-O. Labrecque et la famille de croire que nous sympathisons de tout coeur dans le deuil qui les afflige.

Pont de la Rive Sud.—M. J.-A. Paulhus rappelle qu'à la dernière assemblée du Conseil il a annoncé qu'il parlerait, à la prochaine réunion, d'une résolution qui a été adoptée le 1er octobre dernier, et qui a trait à la construction du pont de la rive sud.

Par cette action, il prétend que l'on fait injure à la Chambre en faisant croire qu'elle manque de

compétence quand elle s'est déjà prononcée sur d'autres questions similaires.

En conséquence, il propose, appuyé par M. S. Ouimet :

Que cette Chambre reconsidère la résolution adoptée le 1er octobre dernier, parce que cette résolution comporte une atteinte grave à la compétence et est une réflexion sérieuse sur le caractère des membres qui la composent ;

Parce qu'elle est de nature à restreindre l'influence et diminuer le prestige de ses conseillers auprès du public ;

Parce que les conseillers de la Chambre de commerce sont recrutés parmi les industriels, commerçants, financiers, professions libérales, ingénieurs civils, professeurs d'Universités ; par conséquent, des sujets possédant toutes les qualités et l'entraînement propres à donner une opinion pondérée sur toutes les questions d'utilité publique et plus particulièrement sur la question maintenant à l'étude : le pont de la rive sud.

M. J.-N. Cabana et autres s'objectent à la motion parce qu'on laisserait entendre à la Commission du Port qu'avant qu'elle se prononce sur le sujet, nous voudrions imposer nos volontés.

La résolution du 1er octobre dernier, dit M. Cabana, particulièrement, ne met pas en doute la compétence de la Chambre, mais s'en rapporte à celles que les commissaires du Port choisiront, de par l'autorité à eux conférée par le gouvernement fédéral. Ce que la Chambre veut, et elle y insiste : c'est une autre communication avec la rive sud.

M. Paulhus et M. Ouimet ne partagent pas les vues exprimées à l'encontre de leur motion et réclament le vote qui est pris à mains levées.

Comme la majorité des membres présents se prononcent contre la proposition, M. le président la déclare perdue.

Et la séance est levée.

ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale spéciale le mercredi 17 décembre 1924, sous la présidence de M. Joseph Daoust, président.

Etalent entr'autres présents :—MM. Raoul-O. Grothé, 2ème V.-P., J.-V. Desaulniers, trésorier, Adélar Fortier, J.-E.-C. Daoust, J.-N. Cabana, Israël Cardin, F.-C. Laberge, J.-A. Laferté, E. Laureys, Edouard Gariépy, C.-E. Gravel, J.-O. Labrecque, J.-O. Gareau, Henri Labrecque, S. Ouimet, Dr T.-A. Brisson, L.-M. Cornellier, H.-C.

Cornellier, S.-L. Contant, Avila Dufort, A.-H. Hardy, Paul Ouimet, Dr J.-C. Poissant, Emery Larivière, Jos. Hurtubise, J.-T. Armand, Geo. Tanguay, J.-A. Savard, A. Ghysens, M. Gariépy, A.-D. Sauvageau, C. Manseau, Damien Boileau, Alex. Duranceau, E. Mondéhard, Lambert de Roode, et le secrétaire.

En ouvrant la séance, M. Daoust, président, relate tout le travail qui a été fait par le Comité général de construction depuis sa formation le 12 décembre 1923 et demande au secrétaire de lire le rapport suivant :

Assemblée du Comité général de construction tenue le lundi 15 décembre 1924, à 4.15 hrs p.m., dans les bureaux de la Chambre de commerce, 76 rue St-Gabriel.

Etaient présents :—MM. Joseph Daoust, président, Paul-E. Joubert, R.-O. Grothé, J.-V. Desaulniers, Adélar Fortier, Alex. Prud'homme, F.-C. Laberge, J.-P. Rolland, C.-E. Gravel et le secrétaire.

Le secrétaire fait le rapport suivant des délibérations du sous-comité de construction tenu le 11 décembre 1924 :

"Après avoir pris connaissance des soumissions reçues en vertu d'une annonce faite dans les journaux français et conformément à la résolution du Comité de construction du 13 août dernier, lui conférant les pouvoirs de faire préparer les plans et devis et demander les dites soumissions, le sous-comité de construction recommande d'accepter la plus basse soumission qui est celle de "Duranceau & Duranceau", entrepreneurs, au prix de cent-vingt-un mille cinq cents dollars (\$121,500), le tout sujet à l'approbation du Comité général de construction et de la Chambre."

"Les architectes déclarent adhérer à l'octroi du contrat aux dits "Duranceau & Duranceau".

Le président,

(Signé) JOSEPH DAOUST.

et du sous-comité des finances tenu le 15 décembre 1924 :

"Le sous-comité des finances a l'honneur de recommander :

1°.—Qu'une première hypothèque soit consentie au montant de cent mille dollars (\$100,000) et à un taux n'excédant pas six pour cent (6%) l'an;

2°.—Que des débentures, en deuxième hypothèque, de mille dollars (\$1,000) chacune pour une somme n'excédant pas cent mille dollars (\$100,000), à sept pour cent (7%) l'an, soit aussi émises, et

3°.—Que le détail de la finance soit laissé à l'exécutif de la Chambre, le tout sujet à l'ap-

probation du Comité général de construction et de la Chambre.

Le président,

(Signé) JOSEPH DAOUST.

Après délibération, il est résolu d'accepter, sur proposition de M. Alex. Prud'homme, appuyé par M. C.-E. Gravel, les rapports des sous-comités et de recommander à la Chambre :

1o.—L'acceptation définitive des plans et devis préparés par MM. Daoust et Cormier, architectes en collaboration;

2o.—L'octroi définitif du contrat à MM. Duranceau & Duranceau, entrepreneurs, au prix de leur soumission, soit cent vingt-un mille cinq cents dollars (\$121,500);

3o.—De confier à l'exécutif de la Chambre l'exécution du projet;

4o.—Que l'exécutif soit aussi autorisé à faire les emprunts et déboursés nécessaires à l'exécution dudit projet;

5o.—Que le président, le trésorier et le secrétaire soient autorisés à signer tous les documents nécessaires à ces fins.

Le président,

(Signé) JOSEPH DAOUST.

Puis M. le président continue le cours de ses remarques.

Il veut remercier les membres de l'appui et de la confiance qu'ils ont donnés au Comité qui s'est chargé de mener ce projet à bonne fin, malgré que d'autres doutaient du succès de l'entreprise.

L'édifice sera donc érigé rue St-Jacques, entre les rues St-Gabriel et St-Laurent. Il aura trois étages, dont un sera presque entièrement consacré au local de la Chambre. Le tout terminé, coûtera près de \$200,000.

Il ajoute ses remerciements au Comité et aux architectes pour leur travail et daigne ne pas oublier le secrétaire qui a vendu entièrement toute l'émission des \$100,000 de débentures. Et à ce propos, il suggère de donner au secrétaire un bonus de 1% immédiatement et un autre également de 1% à la complétion de son travail, car s'il eût fallu recourir à des courtiers, une commission de 5, 10 et même de 15% eût été exigée. Donc la Chambre y gagne, et tout en faisant cette sollicitation, le secrétaire n'a nullement négligé ses travaux journaliers.

Ce dernier point sera soumis à la commission des finances pour recommandation.

Puis M. Cabana propose l'adoption du rapport du Comité de construction, secondé par M. Israël Cardin, pourvu qu'on y ajoute ce qui suit à la fin de l'article deuxième du rapport du Comité général :

"sujet aux termes et conditions qui seront "arrêtés entre l'exécutif de la Chambre de "commerce et lesdits entrepreneurs, contenus

"dans le contrat qui devra être préalablement
"signé."

et un sixième paragraphe ainsi conçu :

"60.—Que toutes les procédures suivies jusqu'ici ainsi que celles qui le seront à l'avenir concernant la construction de l'immeuble de la Chambre et les emprunts temporaires ou permanents à être effectués dans l'intérêt de l'entreprise soient soumises à l'approbation des aviseurs légaux de la Chambre."

Et ainsi amendé, le rapport est unanimement adopté.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 14 janvier 1925 sous la présidence de M. Joseph Daoust, président.

Etaient présents :—MM. R.-O. Grothé, 2ème V.-P., J.-V. Desaulniers, trésorier, C.-H. Catelli, Adélaré Fortier, J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, H. Laureys, Ernest Pitt, C.-E. Gravel, J.-A. Paulhus, Ed. Gariépy, Israël Cardin et le secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également :—MM. A. Ghysens, L.-M. Cornellier, Hector Fortier et le Dr Poissant, membres de la Chambre.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 17 décembre dernier est lu et approuvé après avoir changé le chiffre 12 dans l'amendement à l'article 19 des règlements par les mots "la moitié".

Un article qui est dû à la plume du Dr Pelletier, agent de la province de Québec à Londres, depuis décédé, où il est question de moyens de représentation en vue de l'expansion du commerce de la Grande-Bretagne avec le Canada, est soumis à la considération de l'assemblée, par la Chambre de commerce canadienne de Londres. La commission de l'Expansion du commerce est priée de l'étudier et faire rapport, s'il y a lieu.

La Ligue anti-tuberculose demande l'appui de la Chambre pour inciter le Conseil de Ville à adopter un règlement qui lui a déjà été soumis. La commission des Affaires municipales étudiera de nouveau cette question.

Le rapport suivant est unanimement adopté :

PROLONGEMENT DU TRANSCONTINENTAL VERS MONTREAL EN PASSANT PAR AMOS.

Commission des Transports.

La commission des Transports a l'honneur de rapporter qu'elle a étudié la demande faite par la

Chambre de commerce de l'Abitibi pour le prolongement projeté du chemin de fer Transcontinental vers Montréal en passant par Amos et le Mont-Laurier.

Votre commission réitère l'attitude qu'elle a toujours prise envers tel raccordement, et plus particulièrement exprimée le 12 novembre dernier dans une résolution adoptée par notre Chambre et ainsi conçue :

"Qu'elle prie les autorités compétentes, comme "elle l'a fait en plusieurs occasions, d'accorder leur "appui à ce projet de raccordement de Montréal au "Transcontinental, par la voie la plus pratique au "point de vue de l'exploitation."

(Signé) C.-H. CATELLI.

Président de la commission.

ENREGISTREMENT DU COMMERCE.—Un autre rapport est adopté après y avoir ajouté les mots suivants à la fin du 4ème paragraphe : "et que le gouvernement prenne les moyens de faire observer la loi".

Commission de Législation.

Commission de l'Expansion du commerce.

Les commissions de Législation et de l'Expansion du commerce, siégeant conjointement, ont étudié les plaintes qui sont faites par des commerçants contre l'action d'huissier qui fait métier de les aviser de faire enregistrer leur commerce. Très souvent ledit enrégistrement est déjà fait. En d'autres cas, il reçoit des sommes d'argent pour servir d'intermédiaire à ceux que leur ignorance de la loi ou leur négligence ont empêché de se conformer à l'article 1830 et les suivants du Code civil et à l'article 7437 et les suivants des Statuts refondus de la province de Québec.

Vos commissions ont également pris connaissance de la correspondance échangée entre le procureur général et les intéressés dans l'intention de faire cesser ces abus.

Après l'étude du dossier et les textes de la loi plus haut cités, vos commissions ne peuvent que regretter que la Corporation des Huissiers, qui est au fait de l'action de l'un de ses membres, le tolère plus longtemps.

Vos commissions, en conclusion, ont l'honneur de suggérer au Conseil de prier l'Honorable Procureur Général de mettre un terme à tel abus et que le gouvernement prenne les moyens de faire observer la loi.

De prier également les journaux de donner toute la publicité possible à la loi de l'enrégistrement du commerce, régis par les articles 1830 et les suivants du Code Civil, amendés, et les articles 7437 et les suivants des Statuts refondus de la province de Québec, aussi amendés, et d'insister, surtout, auprès du public sur le fait que, pour une modique somme d'argent et sans le secours d'inter-

médiaire, tout commerçant peut faire enrégistrer son commerce au Greffe des tutelles.

Le président,
(Signé) J.-N. CABANA.

En en proposant l'adoption, M. Cabana donne la raison d'être du présent rapport et conclut qu'en face des abus criants dont certains commerçants sont les victimes, il serait opportun pour le gouvernement d'y mettre un terme.

M. Cardin demande qu'on insiste pour que la loi actuelle soit observée et que, s'il est nécessaire, le gouvernement nomme des inspecteurs à cette fin. Le rapport est ensuite adopté.

Le projet d'affiliation des courtiers en immeubles à la Chambre.—Le président d'une nouvelle association de courtiers en immeubles demande au Conseil s'il verrait favorablement une affiliation de son organisation à la nôtre et à quelles conditions.

Il est résolu de part et d'autre que l'exécutif de la Chambre étudiera la question conjointement avec les représentants de cette association, le 20 janvier courant.

Licences aux propriétaires de garages.—M. Adé- lard Fortier suggère de prier le gouvernement provincial de licencier tous les propriétaires de garages de la province et ce, en vue d'exercer une meilleure surveillance des autos et en prévenir le vol. Renvoyé à la commission de Législation.

Le même présente une autre supplique qu'il qualifie de "délicate" et qui tend à demander au gouvernement de Québec de ne plus accorder de licence de conducteur d'autos aux femmes. Il prétend qu'en face d'un état de choses qu'il croit déplorable et pour lequel il donnera plus amples détails, on serait justifiable d'en agir ainsi. La commission de Législation est aussi saisie de cette question.

A la commission de l'Agriculture, M. Adé- lard Fortier demande d'étudier le bien-fondé de la formation, par le gouvernement de Québec, d'un comité qui ferait rapport avant le mois d'octobre prochain sur le sujet suivant: "Quels seraient les meilleurs moyens à prendre pour donner des amusements sains aux cultivateurs?" Il lui est répondu que la même commission a déjà soumis un rapport en ce sens, mais M. Fortier insiste quand même et un rapport sera fait s'il y a lieu.

Rappel du tarif préférentiel.—A la suggestion de M. Hector Fortier, on adopte la résolution suivante:

Il est unanimement résolu:

"Que le Conseil de la Chambre de commerce du "district de Montréal, réuni en assemblée régulière, "prie respectueusement le gouvernement fédéral de "rappeler le tarif préférentiel sur tous les articles "similaires à ceux fabriqués au Canada."

Le secrétaire est prié de faire tenir une copie de cette résolution à toutes les Chambres de commerce, Boards of Trade et députés du pays.

Pont entre Montréal et la Rive Sud.—La discussion s'engage sur une rumeur qui veut qu'une seconde commission soit chargée de l'étude d'un projet de plan pour un pont entre Montréal et la Rive Sud.

Et la séance est levée.

ASSEMBLEE GENERALE TRIMESTRIELLE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale trimestrielle le mercredi 21 janvier 1925 sous la présidence de M. Joseph Daoust, président.

Etaient présents:—MM. Paul-E. Joubert, 1er V.-P., J.-V. Desaulniers, trésorier, J.-N. Cabana, C.-E. Gravel, J.-O. Labrecque, Henry Laureys, A.-H. Hardy, Louis Fontaine, T.-J. Kavanagh, Geo. Paré, Avila Dufort, L.-M. Cornellier, J.-P. Gervais, Noé Leclair, A.-D. Sauvageau, J.-Alcide Lalonde, G.-A. Beaulieu, Ernest Pitt, Dr. Brisson, S. Ouimet, A. Ghysens, S.-L. Contant, W.-A. Baker, Dr. Poissant, Alex. Charette, Cléophas Dubeau, C. Martin, Jos. Chartier, J.-Alf. Tanguay, W. Clermont, Lambert de Roode et le secrétaire.

Les procès-verbaux des séances générales, trimestrielle et spéciale, du 3 et du 17 décembre derniers sont lus et approuvés.

M. J.-A. Laferté se fait excuser.

Le représentant commercial de la Grande-Bretagne au Canada avise la Chambre que la prochaine Foire aura lieu les 16 et 17 février prochain et qu'il émettra des billets d'admission à ceux qui les demanderont.

Le secrétaire dépose la liste des présences des membres du conseil aux séances durant l'année écoulée.

M. Cabana fait remarquer que comme un amendement a été apporté à l'article 19 des règlements par lequel aucun conseiller ne pourra être mis en nomination pour un autre terme s'il n'a pas assisté à au moins la moitié des séances du Conseil et que telle adoption n'a eu lieu qu'à la réunion du 14 janvier 1925, il propose, appuyé par M. C.-E. Gravel, qu'on le suspende pour la mise en nomination qui va avoir lieu dans quelques instants. L'assemblée se déclare favorable à cette suggestion.

MISE EN NOMINATION

Les personnes suivantes sont mises en nomination:

Election du Président

M. PAUL-E. JOUBERT est proposé à la charge de président de la Chambre de commerce par MM. Joseph Daoust, Jos. Contant, Chs. Duquette, Jos. Ethier, Zéph. Hébert, Armand Chaput, Ludger Gravel, Adé- lard Fortier, A. Prud'homme, S.-D.

Tél. Main 3216 — Edifice Montreal Trust

11, Place d'Armes, Montréal.

**LAMOTHE, GADBOIS
& CHARBONNEAU**

AVOCATS

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois
LL.L., J. Pierre Charbonneau, B.C.L., René
Duguay, LL.B., N. Charbonneau, B.C.L.

W.A. BAKER, C. R.

AVOCAT

Ex-avocat de la ville de Maisonneuve
Tél. Main 1782 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 1059

Léandre Bélanger **BELANGER & BELANGER** drien Bélanger

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,
Règlement de successions
30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

**R. FARIBAUT
NOTAIRE**

Successeur de Leclerc & Faribault

90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

62, RUE S.-JACQUES MONTREAL

(En face du journal "La Presse")

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité; Formules en magasin et
sur commande. Fournitures pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE

REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET GAMÉE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest — Chambre 22

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en
propriété.

(Etablis 1885). Prêts sur première et
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-
thèques et balances de prix de ventes.

Tél. Main 2287 Rés. Rockland 243

J. E. C. DAOUST

ARCHITECTE

Diplôme de l'A. A. P. Q.

successeur de

GAUTHIER & DAOUST

180, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Spécialité: Edifices publics

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPENTEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 8530

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal

MONTREAL

BEAUBIEN, BUSFIELD

& Compagnie

INGENIEURS CONSEILS

2 PLACE D'ARMES MONTREAL

MAIN 8240

R. A. BAULNE, A.M., E.I.C., Prof. à l'École
Polytechnique, 1294 St-Hubert. Tél. St-Louis
3925. — **G. E. LEONARD, I.C.**, 652b Parc La-
fontaine, Tél. St-Louis 6777.

TEL. EST 5330

BAULNE & LEONARD

INGENIEURS CONSEILS

Experts en Constructions Métalliques
et Béton Armé

EDIFICE SAINT-DENIS

204 STE-CATHERINE EST, MONTREAL

TELEPHONES: EST 1878-3241



Spécialité: Tributs Floraux en Cire.

Nouvelle adresse:

205, RUE SAINT-DENIS
Coin Sainte-Catherine Est

LaRUE & TRUDEL

Comptables Incorporés
(Chartered Accountants)

LaRUE, TRUDEL & PICHER

Syndics & Liquidateurs

517, Ed. Insurance Exchange,
Montréal

Bureau à Québec: 71 RUE ST-PIERRE

Paquet & Bonnier

COMPTABLES LIQUIDATEURS

SYNDICS AUTORISES

F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

J. O. Bonnier

Chambre 501
120, St-Jacques, Montréal

Eugène Prévost
L.I.C.

Hermes Perras

PREVOST & PERRAS

Liquidations, Collections,

Règlements.

(Eugène Prévost, syndie autorisé.)

EDIFICE DULUTH, 50 Notre Dame O.
Chambre 21 Tel. Main 1056

GLACE, VITRE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres

(Plate Glass)

J. P. O'SHEA & Cie

15, ruelle Perrault, MONTREAL

EST 9534*



EXIGEZ LA MARQUE
"ALLIGATOR"

quand vous achetez
des

**Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.**

Cette marque est la garantie d'une qualité supérieure. Les marchandises "Alligator" donnent un meilleur service, une plus longue durée et elles ne coûtent pas plus cher que les autres.

Saumontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)

SERVICES de **PACIFIQUE** NAVIGATION du **CANADIEN**



LES GRANDES CROISIÈRES D'HIVER

Le Pacifique Canadien, qui s'est déjà fait une excellente réputation dans le monde touristique avec ses croisières passées, a organisé pour l'hiver prochain quatre grandes croisières qui suscitent déjà un vif intérêt parmi les personnes qui affectionnent les beaux voyages.

AUTOUR DU MONDE

Une croisière de 130 jours à bord du paquebot "Empress of France" (18,400 tonnes brutes). 27 ports différents visités; nombreuses et intéressantes excursions à terre. Départ de New-York le 14 janvier prochain.

DANS LA MEDITERRANEE

A bord du gigantesque et luxueux "Empress of Scotland" (25,000 tonnes brutes). Une croisière de 62 jours sur la grande mer intérieure dont les flots bleus baignent les pays qui furent le berceau de la civilisation: l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Turquie, la Terre Sainte et l'Égypte. Départ de New-York le 9 février.

DEUX CROISIÈRES AUX ANTILLES

A bord du "Montroyal" (15,650 tonnes brutes). Une visite des îles ensoleillées des Antilles et des ports historiques du nord de l'Amérique du Sud. Ces croisières dureront 29 jours chacune. Départ de New-York les 20 janvier et 21 février.

La réputation et l'excellente organisation du Pacifique Canadien sont une garantie du succès de ces croisières.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à D. R. Kennedy, agent général, Dept des Passagers, 141, rue St-Jacques, où à tout autre agent de Navigation.

PACIFIQUE CANADIEN

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITÉE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.
St-Laurent

MONTREAL



JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'ÉTRANGER pour se procurer une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS feraient-ils usage de JAMBES ARTIFICIELLES fabriquées ailleurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, facile, naturelle; un confort parfait; puis a une solidité garantie.

Nous avons la réputation de manufacturer ce qu'il y a de mieux en bandages herniaires, ceintures abdominales, post-opératoires, appareils orthopédiques, bas élastiques, etc., de tout le pays.

Nous garantissons donner entière satisfaction.

C. MARTIN

36, RUE CRAIG EST

Dépt. C.

Tél. MAIN 4732

TRAINS de JOUR
en

5 HEURES
Pour **QUÉBEC**
(VIA LE PONT DE QUÉBEC)
LE QUÉBEC

Laisse Montréal: 5.00 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 9.45 p.m. tous les jours
Chars parlours et réfectoires

LE CITADEL

Train de nuit supérieur

Laisse Montréal: 11.30 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 6.45 a.m. tous les jours
Chars dortoirs supérieurs

Autres trains rapides et utiles

Billets optionnels sur les parcours.

Pour autres informations et billets, à tous les bureaux des chemins de fer Nationaux ou à l'agent des passagers, 230, rue St-Jacques, Montréal. Main 3620.

Canadian National Railways

Joubert, Ernest Pitt, J.-B.-A. Lanctôt, J.-A. Laferté, Joseph Versailles, J.-B.A. Gougeon, J.-M. Savignac, L. Beauchamp, Hector-L. Déry, Pierre Desforges, Horace Gohier, Edouard Biron, W.-A. Baker, Ubald Garand, A. Venne, G. DeSerres, F. Basilières, Ed. Gernaey, Alexandre Dupuis, Bruno Trudel, Ferd. Prud'homme, Wilfrid Archambault, D.-R. Campbell, Hector-H. Racine, U. Ouellette, Alphonse Racine, J.-N. Cabana, R.-O. Grothé, J.-A. Bacon, J.-A. Pepin, O. Baillargeon, H. Delorme, Jos. Laporte, C. Martin, J.-O. Labrecque, J.-E.-C. Daoust, Joseph Fortier, Joseph Quintal, Jos. Coullée, N. Pavlet, L. Brault, J.-A. Trudeau, G. Martin, Israël Cardin, J.-D. Monette, J. Huysman, J.-A. Lalonde.

Election du 1er Vice-Président

M. J.-V. DESAULNIERS est proposé comme 1er vice-président par MM. Joseph Daoust, Jos. Contant, Chs. Duquette, Zéph. Hébert, Ludger Gravel, A. Prud'homme, Ernest Pitt, J.-B.-A. Gougeon, L.-G. Beaubien, J.-B.-A. Lanctôt, Adélar Fortier, R.-O. Grothé, J.-A. Laferté, G. DeSerres, J.-M. Savignac, Hector-L. Déry, F. Basilières, Ed. Gernaey, Alex. Dupuis, J.-A. Lalonde, A. Giroux W. Déziel, Pierre Desforges, Horace Gohier, Edouard Biron, Ubald Garand, A. Venne, Wilfrid Archambault, Alphonse Racine, U. Ouellette, J.-N. Canaba, H. Delorme, Jos. Laporte, C. Martin, J.-O. Labrecque, Joseph Fortier, Joseph Quintal, G. Martin, Israël Cardin.

Election du 2ème Vice-Président

M. J.-A. PAULHUS est proposé comme 2ème vice-président par MM. Joseph Daoust, Chs. Duquette, Joseph Versailles, L.-G. Beaubien, Armand Chaput, Ernest Pitt, Ludger Gravel, J.-B.-A. Lanctôt, A. Prud'homme, Adélar Fortier, R.-O. Grothé, J.-A. Laferté, J.-M. Savignac, G. DeSerres, W. Déziel, Bruno Trudel, F. Basilières, Wilfrid Archambault, Pierre Desforges, Edouard Biron, Ubald Garand, Alphonse Racine, Ferd. Prud'homme, J.-N. Cabana, J.-C. Pelletier, H. Prud'homme, J.-O. Labrecque, Joseph Fortier, Joseph Quintal, Jos. Coullée, J.-A. Trudeau, G. Martin, Israël Cardin, J. Huysman.

Election du Trésorier

M. C.-E. GRAVEL est proposé comme trésorier par MM. Joseph Daoust, P.-E. Joubert, J.-V. Desaulniers, Jos. Contant, Chs. Duquette, Jos. Ethier, Joseph Versailles, S.-D. Joubert, L.-G. Beaubien, Ludger Gravel, Ernest Pitt, A. Prud'homme, Adélar Fortier, J.-E.-C. Daoust, J.-B.-A. Lanctôt, L. Beauchamp, Horace Gohier, Edouard Biron, A. Giroux, Bruno Trudel, D.-R. Campbell, Hector-H. Racine, W.-A. Baker, R. Faribault, J.-C. Pelletier, Ferd. Prud'homme, F. Basilières, J.-N. Cabana, Alex. Dupuis, H. Prud'homme, R.-O. Grothé, J.-A. Bacon,

J.-A. Pepin, O. Baillargeon, J.-O. Labrecque, Joseph Fortier, Joseph Quintal, L. Brault, J.-A. Trudeau, G. Martin, Israël Cardin, J.-D. Monette.

Election du Secrétaire

M. J.-C. GROVES-CONTANT est proposé comme secrétaire par MM. Joseph Daoust, P.-E. Joubert, J.-V. Desaulniers, Chs. Duquette, C.-H. Catelli, Jos. Ethier, Zéph. Hébert, Armand Chaput, Ludger Gravel, Adélar Fortier, S.-D. Joubert, Ernest Pitt, J.-B.-A. Lanctôt, J.-O. Labrecque, J.-B.-A. Gougeon, Léopold Beauchamp, Hector-L. Déry, Edouard Biron, A. Venne, G. DeSerres, Ed. Gariépy, J.-A. Lalonde, A. Giroux, W.-A. Baker, W. Déziel, D.-R. Campbell, R. Faribault, J.-C. Pelletier, U. Ouellette, Hector-H. Racine, F. Basilières, H. Prud'homme, J.-A. Bacon, J.-A. Pepin, O. Baillargeon, H. Delorme, J. Laporte, C. Martin, J.-E.-C. Daoust, Joseph Fortier, Joseph Quintal, Jos. Coullée, N. Paulet, A. Racine, L. Brault, J.-A. Trudeau, G. Martin, Israël Cardin, J.-D. Monette, J. Huysman, A. Prud'homme.

Comme il n'y a pas d'autres candidats à ces charges, M. le président les déclare élus séance tenante.

Candidats au Conseil

Les personnes suivantes sont mises en nomination comme membres du Conseil pour l'année 1925-26 :

M. Bonneville J.-A., par MM. A.-A. Grothé et J.-Hector LaRocque.

M. Boudrias J.-V., par MM. J.-E. Bédard et J.-Hector LaRocque.

M. Cardin Israël, par MM. Jos. Ethier et J.-Hector LaRocque.

M. Contant S.-L., par MM. Jos. Ethier et J.-C. Gagné.

M. Courtois L.-Eug., par MM. Geo. Paré et Noé Leclaire.

M. Déziel Wilfrid, par MM. Jos. Ethier et O. Baillargeon.

M. Dubeau Cléophas, par MM. C. Martin et S.-L. Contant.

M. Duquette Chs., par MM. Jos. Ethier et O. Baillargeon.

M. Gagné, J.-C., par MM. Jos. Daoust et A. Fontaine.

M. Gagnon Wilfrid, par MM. A. Fontaine et Joseph Daoust.

M. Gareau J.-O., par MM. J.-A. Bacon et J.-C. Gagné.

M. Gariépy Edouard, par MM. Jos. Ethier et A.-A. Grothé.

M. Gélinas Albéric, par MM. C. Martin et A.-S. Lavallée.

M. Gélinas L.-A., par MM. O. Baillargeon et A.-S. Lavallée.

M. Hone Jules, par MM. Jos. Ethier et C. Martin.

M. Laberge F.-C., par MM. J.-A. Bacon et J.-C. Gagné.

M. Labrecque J.-O., par MM. Hector Cypihot et A.-A. Grothé.

M. Laferté J.-A., par MM. Jos. Ethier et A. Fontaine.

M. L'Anglais Wilbrod, par MM. H. Laureys et J.-O. Labrecque.

M. LaRocque J.-Hector, par MM. Geo. Paré et Noé Leclaire.

M. Larose Alf.-F., par MM. O. Baillargeon et A.-A. Grothé.

M. Laureys Henry, par MM. Jos. Ethier et A. Fontaine.

M. Lavallée A.-S., par MM. Joseph Daoust et C. Martin.

M. Leclerc J.-Théo., par MM. Jos. Ethier et A. Fontaine.

M. Lorrain Wilfrid, par MM. L.-M. Cornellier et A.-D. Sauvageau.

M. Lymburner L.-M., par MM. Hector Cypihot et A.-A. Grothé.

M. Marchand Victor, par MM. Hector Cypihot et Geo. Paré.

M. Pitt Ernest, par MM. Joseph Daoust et Jos. Ethier.

M. Poissant Dr J.-C., par MM. W.-A. Baker et Joseph Chartier.

M. Prud'homme Hector, par MM. Joseph Daoust et Jos. Ethier.

M. Rolland J.-Pierre, par MM. Jos. Ethier et A. Fontaine.

M. Sauvageau, A.-D., par MM. J.-N. Cabana et L.-M. Cornellier.

M. Trépanier Léon, par MM. O. Baillargeon et J.-C. Gagné.

M. Turgeon Elzébert, par MM. A.-S. Lavallée et Noé Leclaire.

M. Vaillancourt Paul, par MM. Joseph Daoust et O. Baillargeon.

Comme il y a plus de vingt candidats, il y aura élection.

Election du Conseil d'Arbitrage et des Avocats-Conseils

Il est proposé par MM. L.-M. Cornellier, C.-E. Gravel, A.-D. Sauvageau et J.-P. Gervais :

Que MM. Paul-E. Joubert, C.-H. Catelli, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput, A.-E. Labelle, Adélar Fortier, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Joseph Quintal, Alfred Lambert, Joseph Ethier, Joseph Daoust, fassent partie du Conseil d'Arbitrage de la Chambre de commerce pour l'année 1925-26,

et que MM. Léon Garneau, C.R., et J.-C. Lamothe, C.R., soient nommés avocats-conseils de cette Chambre pour l'année 1925-26.

Adopté unanimement.

Nomination des trois scrutateurs

Il est proposé par MM. L.-M. Cornellier, C.-E. Gravel, A.-D. Sauvageau et J.-P. Gervais :

Que MM. A.-H. Hardy, Ed. Gernaey et A.-C. O'Donoghue soient nommés scrutateurs pour dépouiller le scrutin le mardi 10 février prochain.

MM. Joubert, Paulhus et Gravel, qui viennent d'être élus à l'exécutif, offrent leurs remerciements et assurent les membres de la Chambre de tout leur dévouement dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Régistre des présences

Il est décidé qu'un registre sera mis à la disposition des membres où ils pourront y apposer leur signature pour attester de leur présence aux assemblées.

LOI DES COMPAGNIES

La motion suivante est envoyée à la Commission de Législation pour étude et rapport, à la demande de M. L. Fontaine :

Que le Comité de Législation de cette Chambre prié de préparer un amendement à la loi des Compagnies de Québec 1920, afin de mettre un terme à cette situation.

ATTENDU QUE, en vertu de la Loi des Compagnies de Québec 1920, (10 Geo. V, chap. 72), nulle compagnie à fonds social constituée en corporation ne peut commencer ses opérations ni contracter aucune obligation avant que dix pour cent (10%) de son capital autorisé ait été émis et payé (Art. 5972) :

ATTENDU QUE le 3ème alinéa dudit article 5972 ne prévoit une dérogation à cette règle que pour l'adoption des résolutions et autres mesures nécessaires à l'acquisition de biens meubles ou immeubles, franchise, etc., comme considération partielle ou totale d'actions émises si la valeur de cette propriété, franchise, etc., est égale au moins au montant du capital-actions qui doit être souscrit et payé avant que la compagnie puisse commencer ses opérations et si l'acquisition est réellement faite;

ATTENDU QUE la Loi des Compagnies de Québec 1920 a été amendée par la loi Geo. V, chap. 64, en ce qui concerne la vente de nouvelles actions, amendements qui obligent les Directeurs à faire certaines transactions dont la responsabilité leur incomberait personnellement en vertu dudit article 5972 de la Loi des Compagnies de Québec 1920;

ATTENDU QUE, particulièrement à l'article 6119h de la loi 14 Geo. V, chap. 64, il est dit que : "Nulle compagnie ne peut émettre, vendre, offrir en vente, etc., aucune action de son capital-actions sans avoir au préalable transmis au

secrétaire de la Province les documents suivants :
 "40 — Un état certifié par le Vérificateur des Comptes de la compagnie énonçant, etc... ;
 "90 — Rien, dans le présent article, ne limite ni ne diminue aucune des responsabilités décollant de quelques autres dispositions légales ;"

ATTENDU QUE l'engagement d'un Vérificateur des Comptes crée pour la compagnie une obligation, ce qui ne peut être fait légalement avant que dix pour cent (10%) du capital-actions ait été souscrit et payé ;

ATTENDU QUE cet état de choses met dans une position fautive aussi bien le Vérificateur des Comptes que les Directeurs de la compagnie, le premier en courant la chance de n'être jamais payé et les derniers pouvant être appelés personnellement à payer une dette de la compagnie.

Proposition de nouveaux membres.—M. J.-E. Montès, agent commercial de Port-au-Prince, Haïti, est proposé par M. Joseph Daoust et M. N.-A. Voizard, commissaire des taxes, proposé par le secrétaire, sont acceptés comme membres de la Chambre.

Et la séance est levée.

Guide de l'acheteur

Nous accusons réception du troisième numéro de cette publication qui est originaire de Québec. On peut se le procurer moyennant la somme modique de 25 centins par année en s'adressant à l'éditeur, M. Renauld, 552, 1ère Avenue, Québec.

Exposition de drogues et de produits chimiques à Londres

La 29e foire des produits chimiques et de droguistes aura lieu à Londres, dans la Holland Park Hall, du 4 au 8 mai prochain. Plus de 100 des plus importantes maisons qui se spécialisent dans ces industries y exposeront leurs marchandises.

Une invitation spéciale est faite à ceux des membres de la Chambre que telle foire pourrait intéresser.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

R. A. Cook, Durban, Afrique-Sud, offre de représenter des maisons canadiennes dans son territoire, pour tout genre de transactions commerciales.

A. Deveaux, Manner, Belgique, demande d'entrer en relations d'affaires pour la vente de broderies.

La forte position du Canada dans l'approvisionnement alimentaire des ports du chenal de Bristol.

M. Douglas S. Cole, Commissaire du Commerce à Bristol, écrit qu'il doit à la courtoisie et l'empressement des autorités du port de Bristol les informations ci-dessous sur les importations de ce port, qui comprend aussi les ports d'Avonmouth, de la ville de Bristol et de Portis-Head, qui montrent à l'évidence la force du Canada sur cet important marché d'importation. Ces chiffres ne peuvent être considérés comme donnant l'ensemble des importations de l'ouest d'Angleterre, parce qu'il en vient beaucoup par chemin de fer de Londres ou de Liverpool. Les chiffres entre parenthèses représentent le pourcentage du Canada dans le volume total.

Importations directes des provisions canadiennes par le port de Bristol

	Année fiscale du port terminée le		
	31 mars 1923	31 mars 1924	31 déc. 1924
Beurre	1,050 (40%)	293 (22%)	1,516 (80%)
Fromage	5,873 (61%)	7,342 (73%)	5,757 (80%)
Saindoux	2,354 (27%)	2,024 (26%)	3,161 (45%)
Bacon et jambon	5,835 (57%)	6,833 (68%)	7,357 (92%)

Il y a encore nombre de firmes dans l'ouest d'Angleterre demandant de représenter des exportateurs canadiens de grain, beurre et oeufs. Les firmes canadiennes désirant des représentants sont invitées à communiquer avec le bureau de Bristol. Le Commissaire du Commerce a souvent constaté que les maisons canadiennes recevant des offres simultanées de représentation de Londres et des provinces, donnent invariablement la préférence à Londres à l'exclusion des provinces.

Conditions Economiques et notes sur le Commerce canadien en Allemagne.

Les conditions commerciales de l'an dernier en Allemagne ont été en contraste frappant avec celles de l'année précédente. Le mark allemand avait déprécié continuellement pendant la plus grande partie de 1923; mais l'introduction du Rentenmark, le 15 novembre 1923, a mis fin à cette dépréciation et à la confusion qui en résultait. Le retour aux conditions monétaires normales a eu pour effet immédiat la reprise du commerce d'importation. Les salaires étant une fois de plus sur une base stable, la moyenne de puissance d'achat de la population a été grandement augmentée.

(Suite à la page 23)

1923-24

La Banque Provinciale du Canada

Rapport présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires tenue le quatrième jour de février de l'année 1925.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport et de soumettre à votre approbation, le bilan et le compte de profits et pertes de notre vingt-quatrième exercice, arrêté au 30 novembre 1924.

Au cours de l'exercice écoulé, nos opérations de banque proprement dites ont pris une extension relativement considérable, et vous en trouverez la manifestation dans plusieurs chapitres de notre bilan général. La majeure partie de l'année fiscale a souffert de l'incertitude politique, économique et financière qui planait sur les affaires d'Europe et des Etats-Unis d'Amérique; mais il convient de signaler que durant les derniers mois, surtout depuis l'élection présidentielle aux Etats-Unis, et aussi à la suite de l'espoir qu'a fait naître une solution prochaine des problèmes européens, nous avons constaté un mouvement de reprise dans les affaires dont il est impossible maintenant de prévoir l'étendue et la durée.

La situation agricole, qui est la base de la vie économique de notre pays, a été généralement satisfaisante, quoique les récoltes aient été moins considérables qu'en 1923; cependant, d'après les statistiques du gouvernement provincial, la récolte, dans la province de Québec tout spécialement, a été la meilleure depuis vingt ans, à raison des prix plus élevés. Ce résultat important n'est que pour l'ensemble, car dans certaines parties de la province, un grand nombre de fermiers ont eu de petites récoltes, et ce pour diverses causes.

Il est toutefois nécessaire de noter que toutes les classes de notre population se sont créées depuis quelques années des obligations sociales coûteuses; espérons qu'un retour général aux habitudes d'économie d'autrefois hâtera et aidera le retour de l'état normal des affaires.

L'actif global de votre banque s'élevait au 30 novembre dernier, au chiffre d'au-delà de quarante millions de dollars (\$40,646,562). De ce montant, une somme de \$20,940,160 représente des disponibilités immédiates, soit au-delà de \$7,126,257 en caisse et en banque; \$7,855,000 en obligations des gouvernements, corporations municipales, scolaires et autres; et aussi \$5,958,683 de prêts remboursables à demande et garantis par nantissement de titres. En un mot, l'actif liquide représente près de 60% sur le montant dû au public, dépôts, etc., s'élevant à la somme de \$36,064,765. En effet, durant tout l'exercice écoulé, notre actif liquide a été maintenu à un pourcentage très élevé par rapport aux obligations ou dépôts dus au public; cette mesure de prévoyance qui a toujours été observée ici constitue le premier devoir des banques de dépôts, lesquelles doivent être constamment prêtes à toutes les éventualités.

Nous avons aussi constaté avec plaisir que durant l'année fiscale écoulée, le nombre de nos déposants s'est considérablement accru, nos dépôts accusent-ils sur les chiffres de l'exercice précédent une augmentation de la somme importante d'au-delà de \$3,100,000 à la clôture de nos livres, au 30 novembre dernier.

Considérant l'état troublé des affaires bancaires durant l'année écoulée, nous nous réjouissons à bon droit de cette augmentation notable dans nos dépôts, qui démontre sans équivoque la grande confiance que votre banque inspire au public.

Nous croyons utile, même nécessaire, de vous faire part que le montant global des taxes payées aux diverses administrations fédérales, provinciales ou municipales, au cours de l'année écoulée, s'élève à la somme considérable de \$95,634.42, représentant près de \$8,000 pour chaque mois d'opérations. Néanmoins, l'exercice clos a laissé un bénéfice net de \$403,330.01, après déduction faite des amortissements jugés nécessaires, et de tous frais d'administration; ce chiffre repré-

sente un pourcentage de 13.46 p. c. sur le capital versé de la banque, soit \$3,000,000.

En raison des temps difficiles que le pays traverse depuis quelques années, la direction a toujours recherché pour nos transactions commerciales, en autant qu'il était possible de le faire, la sécurité plutôt que le volume et le profit.

Notre "Caisse de pension du Personnel" actuellement en formation, s'élève déjà à la somme relativement importante de \$167,592, et ces fonds ont été placés suivant les prescriptions de la nouvelle loi des Banques. Encore cette année, vos administrateurs ont bien voulu voter une somme de \$10,000 pour aider à la fondation de cette "Caisse de retraite", laquelle sera, nous croyons, un lien puissant entre le personnel et l'institution, attendu que, jusqu'à ce jour, messieurs les administrateurs n'ont pas cru devoir faire aucune charge à ce sujet aux officiers et employés; nous avons confiance que ce bon procédé est hautement apprécié du personnel, qui comprend certainement les sacrifices que vous voulez bien vous imposer en leur faveur.

Le bureau central et toutes les succursales ont été visités par des inspecteurs et des officiers compétents.

Messieurs les commissaires-censeurs élus lors de la dernière assemblée générale ont apporté les soins habituels les plus dévoués aux intérêts de votre institution. Leurs travaux mensuels prescrits par les règlements de la Banque ont été régulièrement accomplis, et le rapport qui vous sera présenté dans cette assemblée en fait foi.

Votre institution a été cruellement frappée depuis notre dernière réunion par la perte de monsieur J.-Auguste Richard, l'un de nos commissaires-censeurs. Son expérience des affaires et sa parfaite honorabilité étaient connues de tous et nous sommes sûrs que vous partagez nos regrets.

L'honorable Paul Tourigny, conseiller législatif, ancien marchand et industriel de Victoriaville, P.Q., et aussi actionnaire important de cette banque, a été nommé pour remplir le siège laissé vacant; votre institution aura donc désormais l'avantage de bénéficier de la compétence de ce nouveau collègue, tout spécialement bien connu dans les Cantons de l'Est, où la Banque possède un grand nombre de succursales.

Il nous reste l'agréable devoir de vous demander de vous joindre à nous pour remercier le personnel des bons services rendus à la Banque durant l'année fiscale écoulée. Tous ont voulu, nous n'en doutons pas, reconnaître par l'accomplissement de leurs devoirs respectifs, les efforts constants faits par le Conseil d'administration pour améliorer leur sort et prévoir à leur bien-être durant leurs vieux jours, par la création du fonds de pension déjà mentionné dans le présent rapport.

Vous aurez à procéder à l'élection de nouveaux administrateurs et de nouveaux commissaires-censeurs pour l'année courante; tous sont rééligibles.

En vertu de la nouvelle loi des banques, nous sommes tenus de changer cette année l'un de nos auditeurs. Pour remplacer monsieur Alexandre Desmarreau, sortant de charge, et dont nous nous plaignons à reconnaître ici les services rendus à l'institution, nous croyons devoir vous recommander l'élection de monsieur L.-E. Potvin, C.A., L.I.C., lequel pourra continuer pendant deux ans cet important travail d'audit, en collaboration avec notre autre auditeur, monsieur J.-A. Larue, de la maison bien connue Larue et Trudel, comptables licenciés de la cité de Québec.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

(Signé) H. LAPORTE,

Président.

(Signé) TANCREDE BIENVENU,

Vice-Président et directeur général.

Rapport de Messieurs les Commissaires-Censeurs

Messieurs,

Nous venons, en notre qualité de commissaires-censeurs, vous présenter le rapport de nos travaux durant l'année fiscale de votre institution, terminés le 30 novembre dernier.

VALEURS de premier rang qu'on peut
obtenir d'après le

PLAN DE PAIEMENTS PARTIELS

GRACE à notre Plan de paiements partiels, le petit épargnant, comme le gros capitaliste, peut devenir actionnaire des mêmes compagnies et son capital est aussi bien garanti.

ON PEUT actuellement mettre en portefeuille des actions et des obligations qui donnent un rendement variant de 5½ à 8%. Demandez notre liste de placements recommandés.

Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones: Main 2520 - 2545 - 4735 - 4736

Est 9584

**ADJ.
MENARD**

IMPRIMEUR

133

Boulevard

Saint-Laurent

VOLAILLES DE TOUTE SORTE,
OEUFS FRAIS, BEURRE, PLUMES

Achetés en tout temps par

P. Poulin & Cie

39, MARCHÉ BONSECOURS
Montréal.

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COM-
MISSION. DEMANDEZ LES PRIX
PAR LETTRE.

AQUILA LEGRIS

IMPORTATEUR DE

Ferronneries et Peintures, Articles de
Chasse et de Pêche, Poudre, Cartouches,
Dynamite, Caps, Maillets pour tailleurs
de Pierre, Peiles de bois, etc.
Accessoires Electriques, Lampes, etc.

10-12 PLACE JACQUES-CARTIER,
MONTREAL.

Tél. Main 3103

Tout objet de métal

usé
vieilli
bosselé
détérioré :

coutelleries, lustres, candélabres,
cendriers, encensoirs, calices—

sera refait

**avec soin et diligence
par**

**Les Ouvrages d'Art
en Cuivre Limitée**

247, rue Sanguinet

Montréal

O. CONSTANTINEAU, administrateur

Téléphone: Est 0143

L. C. BARBEAU & CIE LIMITEE

CHANGE LE NOM DE SA MAISON

en celui de

“Gauthier Electric Limited”

M. J. U. GAUTHIER, bien connu dans le commerce des accessoires électriques et qui prenait le contrôle, il y a environ un an, de la maison L. C. Barbeau & Cie Limitée, maison de gros en fournitures et accessoires électriques, dont l'établissement est situé au No 320 rue St-Jacques, a décidé de changer le nom corporatif L. C. Barbeau & Cie Ltée, en celui de Gauthier Electric Limited.

Le but de ce changement est motivé par le fait que certaines maisons ou certains individus ont adopté des noms ressemblant tellement à celui de la maison L. C. Barbeau & Cie Limitée qu'il y avait confusion parmi le public, et qu'il en est résulté des ennuis très fréquents. L'adoption d'un nouveau nom devra mettre fin à cette confusion.

La maison continuera ses opérations dans son ancien immeuble au No 320 St-JACQUES, où elle aura le même personnel — le seul changement étant dans le nom de la maison.

Actif
\$1,231,635.00

Assurances
en force
\$51,327,483.00

LA PREVOYANCE

Compagnie d'Assurances Générales
Fondée en 1905

La première Compagnie Canadienne à grouper sous une même administration tous les genres d'assurances.

VIE — MALADIE — ACCIDENTS

Primes annuelles ou mensuelles.

INCENDIE, BRIS DE GLACES, GARANTIE, VOL.

Magasins, Coffres-forts, Résidences privées.

RESPONSABILITE PATRONALE

Manufacturiers, Entrepreneurs, Médecins, Pharmaciens, Dentistes, etc.

RESPONSABILITE PUBLIQUE

Ascenseurs, Edifices publics, Magasins, Résidences, Attelages, etc.

AUTOMOBILES

Blessures corporelles, Dommages matériels, Collision, Incendie, Vol.

Siège Social : Edifice LA PREVOYANCE

99 rue St-Jacques, Montréal.

Tél. Bell
Main 4310-11-12-13

J.-C. GAGNE,
Directeur-Gérant.

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrant dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous les risques, excepté la vie, comme suit :

Personnel	Accidents et Maladie
Caution	de toute nature
Automobile	Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol

Responsabilité des patrons envers le public

Voitures de livraison et ascenseurs

Fuite dans les arroseurs automatiques

Assurance contre incendie

Vol avec effraction

Ultre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

London Guarantee and Accident
Company, Limited

263 rue St-Jacques, — Montréal

Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL FIRE INSURANCE COMPANY MONTREAL

I. L. LAFLEUR, Président,
C. F. STURHAHN, Vice-président,
THEODORE MEUNIER, Directeur.

1817--Fire Association--1923

de Philadelphie

ELIHU C. IRVIN, Président

ETAT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 1922

Total de l'actif \$17,337,895.19

Surplus des porteurs de polices 5,607,808.99

THEODORE MEUNIER,
Gérant pour le Canada.

B. A. CHARLEBOIS,
Assistant-gérant.

STATION DE SERVICE



SALLE DE VENTE

L'Auto pour les affaires, la promenade
et la livraison.



Toujours en mains:

Carrosserie commerciale de tous genres.

JOS. BONHOMME Ltée MONTREAL
200, rue Guy Main 967-1571-7235

Nous avons tenu nos assemblées mensuelles très régulièrement, et à chacune d'elles tous les documents et pièces justificatives nécessaires à l'exercice de notre mandat, nous ont été fournis; après vérification, nous avons pu constater que les valeurs, telles que bons municipaux et autres, ajoutées aux argents en caisse et en banque s'évaluaient en tout temps à au-delà de la somme prescrite par vos règlements, pour répondre aux exigences possibles des déposants.

Le progrès rapide et constant qu'a fait votre institution depuis sa fondation, et la proportion très élevée de son actif, considéré d'une réalisation facile, démontre qu'elle est administrée avec zèle et prudence. Aussi cette brillante situation doit, nous en sommes convaincus, compenser les grands sacrifices que se sont imposés ses fondateurs.

Nous ne pouvons, en terminant, que nous associer aux très vifs regrets qu'a laissés à tous la mort de monsieur J.-Auguste Richard, l'un de nos collègues.

POUR LES COMMISSAIRES-CENSEURS,
(Signé) N. PÉRODEAU,
Président.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

COMPTES DES PROFITS ET PERTES
29 novembre 1924

CREDIT

Balance au crédit du compte "Profits et Pertes" le 30 novembre 1923	\$ 26,041.71
Profits de l'exercice finissant le 29 novembre 1924 déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, réserve pour intérêts perçus sur billets non échus (87,567.42) et provision pour pertes et dettes douteuses	403,330.01
	\$ 429,371.72

DEBIT

Répartis comme suit:	
Dividende trimestriel au taux de 9% l'an sur le capital versé, comme suit:	
Payé le 1 mars 1924	\$67,500.00
Payé le 2 juin 1924	67,500.00
Payé le 2 septembre 1924	67,500.00
Payable le 1 décembre 1924	67,500.00
	\$270,000.00
Taxe fédérale sur le papier-monnaie (circulation de cette Banque) et provision pour impôt sur le revenu	51,330.58
Amortissement complet des frais d'installation et de maintien des nouvelles succursales et réduction sur compte d'ameublement	75,302.86
Porté à "Fonds de Pension"	10,000.00
	\$406,633.44
Balance au crédit du compte "Profits et Pertes"	22,738.28
	\$ 429,371.72

FONDS DE RESERVE:

Balance au crédit le 29 novembre 1924	\$ 1,500,000.00
Réserve pour l'organisation d'un Fonds de Pension pour les officiers et employés:	
Placements faits d'après les prescriptions de la loi	\$ 167,592.50

PASSIF

Dépôts ne portant pas intérêt	\$ 5,081,843.51
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accumulé jusqu'à date	27,269,813.37
Balance due au Gouvernement Fédéral	75,188.90
Balances dues aux Gouvernements Provinciaux	133,965.94
Balances dues aux Banques et Correspondants dans le Royaume-Uni et à l'étranger	162.33
	\$32,560,974.05

Billets de la Banque en circulation	3,432,753.00
Dividendes déclarés et non encore réclamés	3,538.19
Dividende déclaré et payable le premier décembre 1924	67,500.00

Total des Obligations au Public	\$36,064,765.24
Capital versé	3,000,000.00
Fonds de Réserve	1,500,000.00
Balance au compte de "Profits et Pertes"	22,738.28

\$40,587,503.52

Obligations non comprises dans les item précédents	59,059.44
--	-----------

\$40,646,562.96

ACTIF

Espèces monnayées	\$ 170,810.16
Billets du Dominion	1,570,354.00
Dépôt aux Réserves Centrales d'Or	350,000.00
Billets d'autres Banques	534,493.00
Numéraire des Etats-Unis et autre numéraire étranger	38,717.25
Chèque sur d'autres Banques	1,708,569.03
Balances dues par d'autres Banques en Canada	2,309,270.91
Balances dues par des Banques et des Correspondants de Banques d'ailleurs qu'au Canada	444,037.72

\$7,126,257.07

Obligations du Gouvernement de la Puissance du Canada et des Provinces, ne dépassant pas la valeur marchande	4,622,493.34
Valeurs Municipales canadiennes et britanniques, étrangères et coloniales autres que les valeurs publiques canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande	1,233,844.41
Obligations de chemins de fer, débetures et actions n'excédant pas le prix du marché	1,998,882.61

Prêts à demande et à courte échéance (ne dépassant pas trente jours) au Canada, sur actions, débetures, obligations et autres titres d'une valeur marchande qui suffit à les couvrir	5,958,683.45
Grand Total	\$20,940,160.88

Prêts à terme aux Corporations Municipales et Scolaires	\$ 1,708,538.50
Prêts courants et escompte au Canada, après avoir pourvu pleinement pour créances mauvaises ou douteuses	15,828,496.15

\$17,537,034.65

Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur lesdits effets	87,567.42
--	-----------

\$17,449,467.23

Dépôt fait au Gouvernement Fédéral en garantie des billets de la Banque en circulation	158,750.00
Prêts non en cours, déduction faite des pertes prévues	178,950.52
Immeubles autres que les bureaux de la Banque	141,463.56
Immeubles et meubles appartenant à la Banque au prix coûtant, déduction faite des amortissements	1,499,220.22
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque	76,102.99
Autre actif non compris dans les item qui précédent	202,447.56

\$40,646,562.96

Vérfié et trouvé exact. Pour le Conseil d'Administration,
(Signé) J.-R. CHOQUET, (Signé) H. LAPORTE, Président.
Comptable en chef (Signé) TANCREDE BIENVENU,
Vice-Président et directeur général.

Certificat des auditeurs nommés par les actionnaires

Aux Actionnaires de
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.
Nous avons comparé le bilan ci-dessus avec les livres du Bureau-Chef et les rapports certifiés reçus des différentes succursales. Nous avons vérifié les valeurs détenues au

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montreal

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc.,
s'adresser au Directeur des Etudes...

399, Avenue Viger,

MONTREAL

Ecole Polytechnique DE MONTREAL

Génie Civil — Chimie Industrielle

DUREE DES COURS:

Division des Ingénieurs: quatre années.

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques y sont admis sans examen.

COURS D'ETE:

Du 2 juillet au 15 septembre, en vue des examens d'admission de septembre. Les finissants des cours classiques qui veulent éviter l'année de préparation suivront les cours d'été avec avantages.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur

228, RUE SAINT-DENIS,

MONTREAL

Canadian Government Merchant Marine, Limited

SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS ET MALLE

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et
d'Halifax, en hiver.

Pour les Bermudes, Jamaïque, Bahamas et l'Honduras.
Taux raisonnables. Maximum de service. Confort à taux modérés.

SERVICE REGULIER DE FRET

De Montréal et Québec en été, de Halifax, N.-E., et Saint-Jean,
N.-B., en hiver.

Pour Londres et Anvers, de St-Jean, tous les 10 jours.

— Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.

— St. Kitts, Antigua, Barbades, Trinidad et Demerara, d'Halifax
toutes les quinze semaines.

— Australie et Nouvelle-Zélande, d'Halifax tous les mois.

De Charlottetown à St-Jean, Terre-Neuve, tous les 16 jours.

Service intercostal et oriental entre Halifax, Victoria, Vancouver,
Yokohama et Shanghai, tous les mois.

De Vancouver aux ports de la côte ouest (R.-U.), tous les mois.

De Vancouver à Londres et Anvers, toutes les 5 semaines.

De Vancouver à l'Australie et Nouvelle-Zélande, tous les mois.

De Vancouver à la Chine et au Japon, tous les mois.

Service intercostal entre Vancouver, tous les mois.

De Vancouver à San Francisco, toutes les semaines.

B. C. KEELEY, gérant Côte du
Pacifique, Vancouver, C. B.

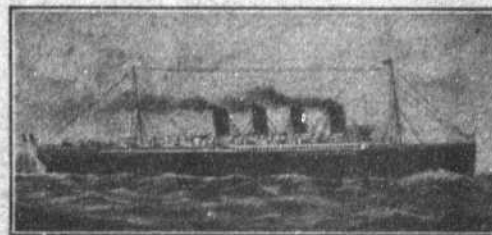
P. H. SCOTT, agent général du
fret d'Ontario, Toronto, Ont.

WM. PHILLIPS,
gérant européen, C.G.M.M.

17-19 Cockspur St.,
Londres, S. W. 1., Angleterre

J. P. DOHERTY, gérant du trafic, Montréal.

R. B. TEAKLE, gérant-général, 230 St-Jacques, Montréal.



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE LIGNE FRANÇAISE

SERVICE RAPIDE ET DE LUXE

NEW YORK—PLYMOUTH—LE HAVRE

par les paquebots

PARIS — FRANCE — LAFAYETTE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à classe unique

DeGRASSE — LA SAVOIE — ROCHAMBEAU
SUFFREN

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

Tous les quinze jours par les paquebots à classe unique

CHICAGO — ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée,

Agents Généraux

24, RUE NOTRE-DAME OUEST

Tél. Main 2605

MONTREAL

Bureau-Chef, représentant les placements de la Banque et garantissant les prêts. Tous les renseignements et explications que nous avons requis nous ont été donnés.

Nous sommes d'opinion que les opérations de la Banque qui sont venues à notre connaissance relèvent des pouvoirs de la Banque et que l'état ci-haut est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact de la situation de la Banque à l'heure actuelle, après provision pour pertes et créances douteuses, ainsi que l'indiquent les livres de la Banque.

(Signé) J.-A. LARUE, C.A.,
de Larue & Trudel, Québec.
(Signé) ALEXANDRE DESMARTEAU, L.I.C.
Montréal, le 20 décembre 1924. Montréal.

Les membres du Conseil d'administration et du Bureau des Commissaires-censeurs ont tous été réélus à l'unanimité.

A une assemblée du Conseil d'administration de la Banque, tenue après l'assemblée des actionnaires, l'Honorable Sir Hormisdas Laporte fut élu président et MM. W.-F. Carsley et Tancrède Bienvenu, tous deux vice-présidents.

A une assemblée du Bureau des Commissaires-Censeurs, laquelle a eu lieu immédiatement après l'assemblée des actionnaires. Son Honneur l'Honorable N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a été élu président et l'Honorable E.-L. Patenaude, vice-président de ce Bureau de contrôle pour le département d'épargne.

L'EXPANSION DU COMMERCE ENTRE LE CANADA ET L'ALLEMAGNE

(Suite de la page 19)

Il y a eu augmentation continue depuis la guerre dans le volume des exportations du Canada en Allemagne, le taux de l'augmentation étant de près de 100 p. 100 par année, comme le montre le tableau ci-dessous puisé dans les rapports du commerce du Canada :

Commerce du Canada avec l'Allemagne

Douze mois terminés avec octobre

	1922	1923	1924
Importations d'Allemagne	\$1,877,215	\$ 4,632,602	\$ 6,515,918
Exportations à l'Allemagne	6,096,097	12,536,448	23,199,966

Il est à noter que l'augmentation dans la valeur des marchandises allemandes importées au Canada l'an dernier n'a pas été aussi rapide que celle des exportations canadiennes en Allemagne.

Dans les rapports du commerce canadien de l'année se terminant avec mars prochain, il est probable que l'Allemagne occupera la troisième place comme débouché des produits canadiens, venant immédiatement après l'Angleterre et les Etats-Unis. C'est ce qui est visible par le relevé suivant de la valeur totale des exportations canadiennes pendant les sept mois terminés avec octobre 1924 : Etats-Unis, \$230,705,468; Angleterre, \$214,889,796; Allemagne, \$13,959,219; Italie, \$10,172,285; Japon, \$10,118,815.

Farine.—C'est la farine qui a pris la part la plus importante dans cette rapide expansion des exportations canadiennes en Allemagne, ayant contribué pour 63 p. 100 de la valeur totale de nos exportations en Allemagne pendant les sept mois terminés avec octobre 1924. Ces progrès sont indiqués par le tableau suivant de nos exportations de farine en Allemagne depuis trois ans :

Exportations de farine canadienne en Allemagne

Douze mois terminés avec octobre

	1922	1923	1924
Quantité, barils	\$137,258	\$1,298,623	\$ 2,710,421
Valeur	771,471	7,358,251	14,588,412

Pendant les dix premiers mois de 1924, l'Allemagne a importé 413,790 tonnes métriques de farine de blé, et les statistiques canadiennes montrent que le Canada y a exporté 2,223,188 barils, ou 197,706 tonnes métriques, ce qui est près de 48 p. 100 de toutes les importations allemandes. Il faut cependant tenir compte qu'une partie de la farine expédiée par le Canada à l'Allemagne est réexpédiée à la Pologne, la Tchécoslovaquie et autres pays de l'intérieur.

Grain.—Le blé et le seigle forment 13.4 du volume total des exportations canadiennes en Allemagne pendant les douze mois terminés avec octobre 1924, de sorte que la farine et le grain mis ensemble forment 76 p. 100 du commerce du Canada avec l'Allemagne au cours de l'an dernier.

Lait en conserve.—Le lait évaporé non sucré est devenu un des plus importants articles d'exportation du Canada en Allemagne, et pendant les douze mois terminés avec octobre 1924, la valeur totale du lait condensé exporté en Allemagne a été de \$670,457 comparativement à \$130,500 l'année précédente. Il y a eu aussi exportations de \$374,309 de poudre de lait comparativement à \$130,274 l'année précédente. La vente de ces produits canadiens en Allemagne augmente constamment et de nouvelles marques canadiennes sont introduites tous les jours sur le marché.

Fromage.—Au cours des douze mois terminés avec octobre 1924, le Canada a exporté en Allemagne pour \$60,825 de fromage, au lieu de \$5,305 l'année précédente. Un fromage préparé d'après un procédé spécial et breveté, expédié ici en paquets convenant au marché, a été introduit sur le marché avec beaucoup de succès et la demande dépasse l'offre. Il s'est fait aussi d'assez bonnes affaires en cheddar canadien, depuis quelques mois.

Beurre.—Les ventes de beurre canadien ont pris une forte expansion depuis quelques mois et la bonne qualité des approvisionnements venus du Canada a été une surprise pour les gens de ce commerce. Ce marché est destiné à être un débouché important pour les produits laitiers du Canada, surtout pour le beurre des provinces des Prairies.

Miel.—Le miel ambré de l'Ontario a été introduit sur le marché allemand et s'écoule facilement, et même la demande est plus rapide que l'offre.

Pommes séchées.—L'exportation des pommes évaporées du Canada a repris l'été dernier, mais jusqu'à date, le chiffre d'affaires n'a pas été considérable, le marché préférant l'article de New-York.

(Suite au mois de mars)



Le nouvel édifice Dupuis Frères, érigé par Archambault & Leclair, Ingénieur: Arth. Surveyer; Architecte: H. S. Labelle.

Dupuis Frères construisent en béton pour la permanence

L'édifice de Dupuis Frères, qui a été récemment terminé, est un exemple de construction pour les magasins départementaux modernes. Bâti en béton armé avec plancher en béton et façade en brique, il est à l'épreuve du feu et permanent.

Canada Cement Company, Limited

Edifice Canada Cement Company

Square Phillips

MONTREAL

Bureaux de ventes :

MONTREAL - TORONTO - WINNIPEG - CALGARY



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9, rue Saint-Jacques

MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Correspondance sollicitée

LAPORTE - MARTIN, LIMITEE

Distributeurs de la fameuse

Marque Victoria

- | | | |
|--------|---------|------------|
| Saumon | Tomates | Blé d'Inde |
| Fèves | Pois | Catsup |
| Olives | Epices | Vinaigre |
| Homard | Thé | Café |

MARCHANDISES PREFEREES DES BONNES EPICERIES

Empaquetées par

Laporte Martin Limitee

MONTREAL — OTTAWA



LES

PRODUITS

UNIC

SONT

"toujours les meilleurs"

Montreal Dairy

GENIN, TRUDEAU & CIE

Limitée

22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

Importateurs
et Fabricants
d'Articles de

FUMEURS

Propriétaires des marques bien connues



Cinto

Seuls agents au Canada pour les
célèbres pipes

PETERSON

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.



Les Confitures
RAYMOND
sont toujours
les meilleures

FUMEURS !!!

Lorsque vous renou-
vellerez votre pipe,
n'oubliez pas que la
pipe "SICANA" est
la meilleure pour le
prix que vous n'avez
jamais eue.



Sa cartouche en aluminium, avec ses six cannelures, la rend injutable et imbouchable, d'une aspiration incomparable et des plus faciles à nettoyer. Il s'agit de frotter cette cartouche avec un morceau de journal, et elle devient comme une neuve.

Il y a des milliers de fumeurs qui ont une "SICANA" !!! demandez leur appréciation : 95% vous répondront que c'est la pipe merveilleuse.

Elle est en vente chez tous les principaux détaillants à \$1.50. Si on ne peut vous la procurer, adressez-vous directement chez

JOS. COTE Limitée

IMPORTATEURS

188 rue St-Paul, Québec

SEULS AGENTS AU CANADA

Aussi propriétaires des célèbres marques J.C. à .35c; J.C. DE LUXE à .75c; "ETOC" (avec tube) à .75c; "BRUXO" bruyère sculptée (avec tube) à \$1.50.

Une combinaison qui ne laisse pas échapper de ventes

"En vendant à un client par Longue Distance, s'il n'est pas tout à fait convaincu, j'offre de lui réserver un bloc d'obligations ou d'actions pour une couple de jours.

"Le message par Longue Distance lui fait sentir la nécessité d'une prompte décision. Et le lendemain matin, une lettre, dans son courrier, donnant des détails plus complets, enlève souvent la vente."

Chaque nouvel abonné ajoute à la
valeur de VOTRE téléphone.



Banque de Montréal

— Etablie il y a cent ans —

Capital payé \$27,250,000

Réserve: \$27,250,000 Profits indivis: \$978,567

Total de l'actif: au-delà de \$650,000,000.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

President: Sir Vincent Meredith, Bart.

Vice-président: Sir Charles Gordon, G.B.E.

M. C. R. Hosmer,	Son Honneur Henry Cockshutt
M. H. R. Drummond,	M. E. W. Beatty, C.R.,
M. D. Forbes Angus,	L'Hon. Sir Lomer Gouin,
M. Wm. McMaster,	K.C.M.G.,
Lt. Col. Herbert Molson,	Général Sir Arthur Currie,
C.M.G., M.C.,	G.C.M.G., K.C.B.,
M. Harold Kennedy,	M. James Stewart,
M. H. W. Beauclerk,	M. F. E. Meredith, C.R.,
M. G. B. Fraser,	

Maj.-Gén. l'Hon. S. C. Mewburn, C.M.G.,

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général.

SUCCURSALES

Canada et Terre-Neuve: La banque a des succursales dans toutes les principales cités et villes.

Londres, Angleterre.

Paris, France.

Etats-Unis: New-York, Chicago et San Francisco.

Mexique: Ville de Mexico, Veracruz, Pueblo, Guadalajara et Monterrey.

Les Indes Occidentales, la Guyane Anglaise et l'Afrique Ouest. La Colonial Bank (la Banque de Montréal y a un intérêt).



Ils n'avaient Pas de Banques

AUX premiers jours de la Nouvelle-France, les intrépides pionniers et voyageurs de l'époque étaient obligés de cacher leur argent pour le protéger — il n'y avait pas de banques. Les achats et les ventes consistaient principalement en échanges.

L'établissement d'une succursale de banque a comblé une lacune importante dans chaque localité. Aujourd'hui le fermier avisé, l'homme d'affaires ou le simple particulier garde son argent en banque et fait un usage constant des nombreux services qu'elle met à sa disposition.

La Banque Royale du Canada

FF462

Banque Canadienne Nationale

(BANQUE D'HOCHELAGA)

Siège social: Montréal

Capital versé et réserve \$ 11,000,000

Actif, plus de 122,000,000

263 succursales au Canada dont
219 dans la Province de Québec.

Filiale en France:

Banque Canadienne Nationale (France),
14, rue Auber, Paris.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

Siège social: MONTREAL, CANADA.

Capital autorisé \$5,000,000

Capital payé et réserve 4,500,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION.—Président: L'honorable Sir Hormisdas Laporte, C.P., de la maison Laporte, Martin, Limitée, président Société d'Administration générale, vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien". — Vice-Président: M. W. F. Carsley. — Vice-Président: M. Tancrede Bienvenu, administrateur "Lake of the Woods Milling Co.", administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien", administrateur local "Guardian Assurance Co. Ltd." — M. G. M. Bosworth, président "Canadian Pacific Steamships Ltd." — L'honorable Némèse Garneau, C.L., Québec, président "Les Prévoyants du Canada". — M. Emilien Daoust, président "Librairie Beauchemin Limitée", Commissaire du Port de Montréal. — M. S. J. B. Rolland, président "Cie de Papier Rolland Limitée".

BUREAU DES COMMISSAIRES.—Président: L'honorable N. Pérodeau, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec. — Vice-Président: L'hon. E. L. Patenaude, C.P., avocat, membre du Parlement Provincial, administrateur de l'Alliance Nationale. — Hon. Paul Tourigny, conseiller législatif.

Au Royaume du Tapis

Fondé en 1872

GROS et DETAIL

Importateurs directs, nous pouvons embellir votre foyer à des prix défiant toute compétition!

Choix insurpassable de marchandises exclusives de qualité garantie dans les plus nouveaux dessins!



FILIATRAULT SPECIALISTE

Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux, Draperies, Stores et Accessoires.

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits.

429, blvd Saint-Laurent

Spécialité: Tapis faits sur commande

Tél. Est 0635

MONTREAL

NOUVEAU CATALOGUE DERY

pour le printemps



Très complet, illustré à profusion, instructions de culture pratique pour Graines de légumes, Fleurs, Céréales de semence et plantes de toutes sortes, etc.

sera prêt sous peu.

GRATIS, demandez-le.

Tél. Main 3036

Insecticides, engrais chimiques, nourriture pour volailles, écailles d'huîtres broyées, gravier, graines pour oiseaux, hachoirs d'os, incubateurs Buckeye, etc., toujours en stock.

Nous achetons graines de mil et trèfle. Envoyez échantillons et quantité, nous ferons les plus hauts prix suivant qualité.

HECTOR L. DERY

17 Est Rue Notre-Dame

(Près du Boulevard St-Laurent)

MONTREAL

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

MELCHERS



Fabriqué à Berthier-ville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt

TROIS GRANDEURS DE FLACONS :

Gros	42 onces	Prix	\$3.80
Moyens	26 "	"	2.55
Petits	10 "	"	1.10

THE MELCHERS
GIN & SPIRITS DISTILLERY
COMPANY, LIMITED, Montreal



Lake of the Woods Milling Co. Limited

Meuniers de blé de l'Ouest canadien.
Farine pour les marchés locaux et étrangers.

FABRICANTS DE LA FARINE
"FIVE ROSES"

Bureau principal: Montréal. Bureau de l'Ouest: Winnipeg. Moulins à Keewatin, :: Portage La Prairie, Medecine Hat. ::

CAPACITE QUOTIDIENNE :
13,700 BARILS.